

LE 22 MARS, NE-ES ICI OU VENU-ES D'AILLEURS, UNI-ES CONTRE LE RACISME !



La **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** est célébrée à l'initiative de l'ONU chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre la politique d'apartheid.

Aujourd'hui, le temps n'est pas à commémorer, mais à se mobiliser, à refuser les discours et les pratiques racistes qui s'étendent sur tous les continents mais aussi en France et de défendre l'égalité des droits et la démocratie.

Solidarité avec les travailleuses étrangères et travailleurs étrangers et leur famille !

Le discours nationaliste visant à **opposer les populations et les travailleurs** en fonction de l'origine, de la couleur de peau, de la religion est une vieille recette de l'extrême droite. Les politiques du bouc émissaire, désignant les étrangers comme responsable des difficultés et des angoisses, ont toujours accompagné les périodes de crises et la montée des fascismes.

La porosité entre l'extrême droite et le sommet de l'État est manifeste, il n'est question que de «submersion migratoire», de remise en cause du droit

du sol, et de politiques contre les travailleurs étrangers avec ou sans papiers. Face à ces représentations xénophobes et racistes, **la CGT réaffirme que ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social mais l'absence de droits**. Les travailleurs font partie intégrante de la classe ouvrière de notre pays **et ils et elles doivent bénéficier de l'égalité des droits**.

Pour ces raisons, la CGT défend la **délivrance de titre de séjour de plein droit** sur la simple preuve de la relation de travail, la pérennité des titres de séjour et l'accès aux préfectures pour renouveler leur titre.

***Nous sommes toutes et tous concernés-es.
Défendons nos droits de travailleuses et travailleurs, et les libertés.***

Ces agressions contre les travailleurs étrangers d'aujourd'hui renforceront encore un peu plus **les attaques de demain contre tous les salariés du pays**. À titre d'exemple, il suffit de reprendre les déclarations et les projets de Monsieur Retailleau quand il siégeait au Sénat : non-inscription de l'IVG dans la Constitution, retour à la semaine de travail à 39 heures, Recul à 65 ans pour le départ en retraite, opposition à toute hausse d'impôt pour les plus riches, réduction des effectifs dans les hôpitaux et dans toute la fonction publique... Le climat lourd de menace contre les étrangers est **une porte d'entrée à la remise en cause de l'État de droit** et menace toutes les libertés fondamentales de toutes et tous. Les discours de ministres, des dirigeants du Rassemblement national alimentaient encore récemment la **décomplexation de la violence des militants d'extrême droite** contre des militants à Paris et à Lyon, et les menaces contre les avocats et les juges.

Ne nous laissons pas intimider, rassemblons-nous pour l'unité des travailleuses et des travailleurs, pour l'égalité des droits et la défense des libertés.

Le 22 mars, on manifeste et on lutte pour l'égalité des droits !

**Rassemblement et manifestation samedi 22 mars 2025 à 14h30,
Place de la liberté à Tours.**

Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

